

OUI AU WI-FI! JUSQU'À 40 € REMBOURSÉS

EPSON
EXCEED YOUR VISION

Conditions générales – Promotion de printemps Epson « OUI AU WI-FI » sur les imprimantes jet d'encre sans fil

Période promotionnelle : **Du 15 avril 2011 au 30 juin 2011 à minuit**

Site promotionnel : **www.epson.fr/promoprintemps**

Pays éligibles : **France Métropolitaine (Corse incluse) et principauté de Monaco**

ARTICLE 1 - PARTICIPANTS

1.1 Cette promotion n'est ouverte qu'aux Participants. Un Participant (« Participant ») est une personne physique ou morale (société) qui réside dans l'un des pays éligibles cités ci-dessus. Les employés d'Epson ou de ses filiales, leurs familles, les agents et les autres parties directement impliquées dans la présente promotion ne sont pas admissibles. Cette promotion s'adresse uniquement à des participants qui effectuent un achat à des fins personnelles, c'est-à-dire les utilisateurs finaux. EPSON Europe B.V. (« Epson ») se réserve le droit de vérifier l'admissibilité des Participants et d'exclure certains d'entre eux à sa seule discrétion, à tout moment et pour quelque motif que ce soit.

ARTICLE 2 - COMMENT PARTICIPER

2.1 Pour pouvoir bénéficier d'un remboursement, le Participant doit acheter l'un des modèles de multifonctions cités dans les présentes conditions générales, auprès de l'un des magasins ou fournisseurs participants à l'opération et dans l'un des pays éligibles cités ci-

dessus.

2.2. Pour pouvoir bénéficier de cette promotion, les achats concernés doivent être effectués dans le cadre de la période promotionnelle définie ci-dessus. La demande de remboursement ne peut être effectuée que via le site promotionnel cité en haut de la page.

2.3 La demande peut porter sur un maximum de 5 produits éligibles par Participant, durant la période promotionnelle.

2.4 Les formulaires de demande dûment remplis, accompagnés d'une copie du reçu original, doivent être envoyés dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'achat, par soumission en ligne et par voie postale. De plus, le code-barres du produit découpé sur l'emballage du multifonction doit également nous parvenir par voie postale. Le formulaire de demande et les informations détaillées relatives aux coordonnées postales où transmettre le code-barres sont disponibles sur le site promotionnel cité en haut de la page.

Epson décline toute responsabilité relative aux demandes non parvenues dans ce délai.

2.5 Chaque demande de remboursement est limitée à un usage unique et ne peut être utilisée conjointement à toute autre offre promotionnelle ou de remboursement concernant les modèles de multifonctions cités dans les présentes conditions générales. Une seule demande sera acceptée par code-barres de multifonctions éligible.

2.6 La facture du revendeur doit clairement mentionner les produits Epson éligibles achetés, ainsi que le prix et la date d'achat. Les documents soumis dans le cadre de cette offre ne seront pas renvoyés.

2.7 Epson s'engage à mettre en œuvre une méthode de paiement valide (par virement bancaire ou par chèque) conformément aux informations fournies dans le formulaire de demande, dans un délai de 45 jours à compter de la validation de la demande.

ARTICLE 3 – REMBOURSEMENT

3.1 Les modèles de multifonctions éligibles et le montant des remboursements effectués dans le cadre de cette promotion sont les suivants :

Nom du modèle	Montant du remboursement
Epson Stylus SX420W	20 €
Epson Stylus SX425W	20 €
Epson Stylus SX510W	20 €
Epson Stylus SX515W	20 €
Epson Stylus SX525WD	30 €
Epson Stylus SX620FW	40 €
Epson Stylus Photo PX720WD	30 €
Epson Stylus Photo PX820FWD	40 €

3.2 Le formulaire de demande de remboursement ne peut être échangé contre une somme d'argent.

3.3 Dans le cas où le montant du remboursement est soumis à l'impôt, il incombe au bénéficiaire du paiement de s'en acquitter.

3.4 Dans l'éventualité où le Participant renverrait un produit Epson à son magasin, il ne serait pas autorisé à demander de remboursement et il serait tenu de rembourser toute demande ayant été satisfaite. Afin d'éviter toute ambiguïté, cette clause n'annule en aucun cas le droit du client à faire exercice de son statut ou de ses droits à garantie.

ARTICLE 4 - LE PROMOTEUR

4.1 Le promoteur est : EPSON Europe B.V., European Marketing Department, Westside, London Road, Hemel Hempstead, Hertfordshire, RU HP3 9TD

ARTICLE 5 - DONNÉES

5.1 Le cas échéant, toutes les données collectées au cours de la promotion seront rassemblées, manipulées, traitées et stockées dans leur intégralité, conformément aux lois et règlements locaux relatifs à la protection des données. Epson s'engage à ne pas transmettre ces données à des parties tierces non autorisées ou en dehors de l'Union Européenne.

ARTICLE 6 - DÉNI DE RESPONSABILITÉ

6.1 Sera exclue toute responsabilité relative à une demande perdue, retardée ou reçue après la date de clôture.

6.2 Toute demande incomplète ou illisible sera refusée. Le Participant s'engage à s'assurer que toutes les informations nécessaires au traitement de la demande ont été fournies.

6.3 Si le règlement du montant du remboursement s'effectue par chèque, un (1) seul chèque par formulaire de demande sera adressé au Participant, à qui incombe la responsabilité de l'encaisser dans le délai de validité dudit chèque. . Epson ne sera en aucun cas responsable des frais bancaires qui pourraient être engagés par le Participant dans le cadre d'un remboursement par virement bancaire.

6.4 Epson ne sera pas tenu pour responsable de toute perte, dommage ou blessure de quelque nature que ce soit, survenant dans le cadre de la présente promotion. Cependant, aucune de ces clauses n'aura pour effet d'exclure ni de restreindre la responsabilité d'Epson en cas de blessure ou décès provoqué par une négligence avérée d'Epson.

6.5 Epson ne sera pas tenu pour responsable en cas de manquement à respecter la présente offre, si ce manquement est causé par des circonstances résultant d'un cas de force majeure (c'est-à-dire : hors du contrôle raisonnable d'Epson) ou d'évènements qui, sans la faute de l'une ou l'autre partie, empêchent ou dégradent une mise à exécution satisfaisante de la présente offre.

6.6 Epson se réserve le droit de retirer cette promotion à tout moment ou d'en modifier de manière unilatérale les conditions générales sans engager sa responsabilité. Un avis écrit préalable d'une semaine sera envoyé à l'adresse de courrier électronique mentionnée par le Participant.

ARTICLE 7 - JURIDICTION

7.1 Ces conditions générales sont régies par les lois en vigueur dans le pays d'achat du multifonction et demeurent sous la juridiction exclusive des tribunaux compétents dudit pays.